

Mézières

sous

Multiservices Lavardin

Bulletin municipal

- Point chantiers
- Vie locale
- Terrain de loisirs
- 3^e classe
- Assainissement

Café
multiservices
L'ouverture !

Janvier 2022



Édito

La pandémie de Covid-19, qui a engendré plusieurs confinements et couvre-feu en France comme dans de nombreux pays, à l'origine de plus de 5 430 000 morts à travers le monde, 287 000 000 d'infections, ayant engendré des mesures sanitaires, techniques et financières sans précédent, est-elle réelle ?

Cette question que d'aucun se pose, qui ajoute la douleur à la douleur de toutes les familles endeuillées, justifierait l'envahissement jusqu'au saccage d'établissements de soins, en République Française, en 2021. Certes l'esprit critique, la diversification des sources d'information et leur vérification sont des pratiques judicieuses. Il est nécessaire de les colporter, d'autant plus dans une société inondée d'informations numériques non vérifiées et difficilement vérifiables. Faut-il néanmoins les confondre avec une défiance systématique voire hystérique ? Car au nom de cette défiance envers « les autorités », ici des médecins sont comparés aux pires tortionnaires que notre Histoire ait connue, des soignants sont menacés de morts ; et là des forces de l'ordre sont attaquées, des pompiers caillassés, des agents du service public et des élus agressés... Quand la défiance et la violence deviennent la norme, quel est le projet pour « vivre ensemble » ? Quand des élus doivent d'une part faire face aux agressions et d'autre part se rendre à la gendarmerie pour rendre compte de la gestion courante de leur collectivité, quelle peut-être la motivation de l'engagement citoyen ?

Cette défiance s'étend et est prétexte à toutes les oppositions, entre urbains et ruraux, bourg et lieux-dits, jeunes et plus âgés, originaires d'ici et d'ailleurs, ... comme s'il fallait nécessairement stéréotyper « un autre » pour justifier sa rancœur ; cette rancœur, fruit d'une frustration sans fin, construite autour d'un individualisme exacerbé.

Mon souhait pour la nouvelle année est que la tendance s'inverse, que l'on entende la majorité trop silencieuse : VOUS ; vous qui prônez le bien-vivre ensemble et l'intérêt collectif ; vous qui êtes capable d'écouter « un autre » ; vous qui, à défaut de pouvoir changer le monde et sauver la planète, êtes prêts à y contribuer.

Commerce, associations communales actives, comité des fêtes à réveiller, travaux communs-communaux... : localement, les lieux et les occasions sont nombreux pour se rencontrer, se connaître, et agir pour le collectif.

Alors pour 2022 soyons heureux, de nous retrouver et partager, de nous entraider et traverser ensemble les petites et grandes épreuves, de la pandémie au petit souci.

Killian Trucas, Maire, Conseiller communautaire

Point chantiers

Dans le bulletin de juin 2021, je vous indiquais que la municipalité avait engagé des projets d'ampleur, tout en continuant la phase de diagnostic. Le lancement anticipé de certains projets était motivé par la promesse de soutien financier du plan de relance. Les subventions finalement attribuées au titre de l'investissement sont très loin des espoirs suscités. L'adaptation étant de mise, deux des trois projets éligibles aux aides de l'État sont de nouveaux soumis en 2022. Évidemment il n'y aura pas de nouveau chantier d'ampleur débuté en 2022. Par contre, la réflexion sur les projets des prochaines années va s'amorcer (terrain de loisirs, aménagements routiers, etc.).



Route de Chartes



Mairie

Le chantier de la mairie est en cours et va s'étaler sur l'année 2022. La réfection des enduits des façades du site scolaire est programmée à l'été 2022. Les difficultés à obtenir des devis auprès des entreprises de travaux publics ont aussi abouti à reculer les chantiers de voirie de 2021 à 2022, de telle sorte qu'une portion de la route de Saint-Jean et la route de Chartes seront réalisées sur la même année budgétaire.

Divertir



Deux représentations théâtrales, très différentes, ont été jouées à la salle des fêtes le 7 septembre 2021, à la suite de la réunion public pour le commerce :
« **Bye bye my womb** »
et
« **Amuse trois** ».



Elles s'inscrivaient dans le dispositif créatif **Les Paniers artistiques**, déjà intervenu sur la commune en 2020 (suite aux confinements et interdictions de travailler pour les artistes en raison du contexte sanitaire, ce dispositif a regroupé diverses disciplines pour permettre aux artistes et aux techniciens du spectacle de se rencontrer et de se produire).

Décorer

Les 13 et 27 novembre tous les habitants, de tout âge, étaient conviés à venir créer des décorations pour la commune.

Malgré des conditions climatiques "de saison", de nombreux objets ont pu être réalisés et disposés en divers lieux du bourg.



Ces moments conviviaux ont été l'occasion de lier « l'agréable à l'agréable » avec au programme : découpage, vissage, peinture, vin chaud, goûté partagé et partage des créations...

Effrayer



Pour Halloween, Paulin et Nolan ont organisé un concours de citrouilles (« Jack-o'-lantern »), occasion de lancer collectivement puis partager la « récolte de bonbons ».

Avis aux animateurs pour Halloween 2022 !



Enchanter



Comme l'an passé, à l'occasion des fêtes de fin d'année, une distribution de présents gourmands a été réalisée auprès des habitants âgés de plus de 70 ans.

Il s'agissait cette fois-ci de paniers garnis issus du magasin *Autant de saveurs* (produits locaux).

Les enfants ont de nouveau été associés, sur la matinée du 11 décembre et en chansons... de Noël évidemment !



Commerce

L'ouverture !

Répondant à l'attente de plus en plus pressante des habitants, Laëtitia a pu ouvrir les portes du café multiservices le 30 novembre 2021, et a invité chacun d'entre vous à fêter cela lors d'une soirée spéciale le vendredi 3 décembre.

Constitution de l'entreprise sur les plans administratifs et financiers, recherche de fournisseurs pour les matériels, prestations et marchandises, formations en gestion, en hygiène, en utilisation de matériels spécifiques, conception des menus, calcul des tarifs, etc., le travail en amont réalisé par Laëtitia, accompagnée et soutenue par le programme « 1000 cafés » ainsi que par la municipalité, est titanesque.



En parallèle et en concertation, la municipalité a ébauché puis arrêté précisément les plans d'aménagement, s'est rendu à de multiples reprises chez les fournisseurs et a réalisé les travaux, en régie : création d'un comptoir et arrière-bar, rayonnages et mobiliers spécifiques, peintures, plomberie, éclairage, enseignes, signalisations sur la voie publique, etc. La régie consiste à réaliser les travaux en interne, sans faire appel à un prestataire. Concrètement l'agent communal, Ludovic Poisson, a largement été mis à contribution à grand renfort de bénévolat (élus, méziérois et habitants d'autres territoires).

La démarche

- Le service à présent rendu prend en compte les attentes identifiées par sondage auprès de la population (sept. 2020 → pain, relai colis, produits locaux, licence IV, ...). En complément, une réunion publique a été organisée (7 septembre 2021).
- Le partenariat avec « 1000 cafés » assure une sécurité économique et un suivi technique sur le long terme pour la gérante, mais aussi facilite la mise en place d'outils adaptés à l'exploitation (caisse, carte bancaire, matériel professionnel de bar, etc.).
- Les travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs, exécutés et financés par la commune, assurent la visibilité et l'attractivité du lieu.
- Les compétences de la gérante permettent de mettre en œuvre tous ces outils pour faire vivre le lieu et rendre viable ce commerce de proximité.
- **L'utilisation de ce service par les habitants de Mézières permet de le faire perdurer !**



Passionné du campanaire

Quentin Boisnay, 17 ans et habitant de Sillé-le-Guillaume, s'intéresse beaucoup à l'histoire. C'est un amoureux de notre patrimoine Sarthois qui se passionne particulièrement pour l'architecture des églises et des clochers.

Cela fait maintenant plus de trois ans qu'il monte dans les clochers des églises de notre région pour répertorier et filmer les différentes cloches. Il procède à l'enregistrement de leur sonnerie, relève leurs inscriptions, les photographie, ...

Ce patrimoine finalement peu connu est pourtant présent dans chacun de nos villes et villages. Il en est un symbole et ces sonneries rythment nos journées.

Le 12 juin 2021, Quentin a procédé aux relevés dans le clocher de Mézières, et les méziérois ont pu profiter de mélodies peu habituelles dans notre bourg...

L'article relatif aux cloches de notre commune est paru sur le **site internet "Patrimoine Campanaire de l'Ouest"**.



Réfection de mur



Le 25 octobre dernier ont été réceptionnés les travaux du mur à l'arrière du site scolaire (terrain utilisé pour les activités physiques des enfants).

Répondant aux objectifs de sécurité, d'esthétique et de conservation du patrimoine, ce mur en pierre délabré et même complètement effondré en plusieurs endroits a été refait par Acses, le chantier d'insertion du centre social de Conlie.

Objet d'un apprentissage pour les salariés en insertion, ce type de travaux leur permet aussi de diversifier leur activité au regard des autres chantiers, principalement orientés vers l'entretien des espaces publics et espaces verts.

Le travail de qualité effectué, respectueux des matériaux et méthodes traditionnels, conduira à solliciter Acses pour d'autres travaux du même type.

L'association du Centre Social Marie-Louise Souty devient l'association **Espace AFAJES : Espace Associatif FAmille JEunesse et Solidarités**

L'objectif premier d'AcseS est d'accompagner ses salariés dans leurs projets professionnels, grâce aux collectivités et entreprises du territoire. AcseS doit aussi être une ressource pour les entreprises locales et permettre avec Pôle Emploi, la DIRECCTE et le département de former leurs futurs salariés.

AFAJES c'est aussi...

→ ALSH pour les 3-14 ans les mercredis et les vacances

→ Recyclerie « La Ressource ».

→ Point d'Appui à la Vie Associative

→ Services d'entraide - « La P'tite Frip' » ☑ « le jardin » ☑ aide alimentaire...

→ Point numérique

→ Des permanences de services publics



02 43 52 11 50 / csonlie72@wanadoo.fr

Construire ensemble

Maison des associations

Les 10 et 11 juillet dernier, une action bénévole a permis de commencer les travaux dans le bâtiment du 3 route du Mans.

Un IMMENSE Merci à Ludovic, Christophe, Véronique, Nicolas, Morgane, Erwan, Guénolé, Lucie, Martine, Jérôme, Claire, Élodie, Sabrina, Nicolas, Dimitri, Pierre, Manuella, Cyril, Linda, Florent, et les plus jeunes, Bryan !, Julian, Nathénaël, Gabin, Lou-Anaé, ... qui les 10 et 11 juillet ont vidé la cave, évacué le verre, débroussaillé le jardin, démonté les évier et baignoire, évacué la chaudière, les très lourds radiateurs, démolit les cloisons et plafonds, déblayé les gravats, qui ont piqueté les murs pour retirer tout ce béton, etc.

Près de 130 heures de travail au profit du commun, dans une ambiance très conviviale malgré la pluie de samedi et le caractère "éprouvant" des travaux.

➤ La publicité de cette journée a été réalisée sur le site internet communal. D'autres journées du même types sont envisagées, que ce soit pour ce projet ou d'autres actions au profit de notre commune.

Si vous souhaitez en être informé directement, vous pouvez adresser vos coordonnées à la mairie.



➤ Déconvenues du côté des subventions et de la maîtrise d'œuvre, annulation du chantier Concordia, choix techniques à arrêter..., le projet de maison des associations initié en 2021 a pris du retard et devrait s'étaler sur les deux prochaines années budgétaires.



Comité des fêtes



Si le contexte sanitaire de ces derniers mois (années) ne se prête pas au développement d'animations, le besoin de se retrouver reste entier, voire en est renforcé.

C'est tout l'objet d'un comité des fêtes dans une commune comme Mézières : animer le territoire et réunir la population. Si une fête de village peut-être un moment fort pour répondre à cet objectif, d'autres animations plus « modestes » pourraient être organisées tout au long de l'année : rencontres « jeux sportifs » pour les plus jeunes au terrain de loisirs, rencontres intergénérationnelles, défilé d'Halloween, arrivée du père du Noël, spectacles/théâtre à accueillir à la salle des fêtes, randonnées thématiques, fête du printemps, ...

ON VOUS VEUT !

Ce type d'association pourrait s'appuyer sur le réseau associatif déjà existant sur la commune.

Pour réveiller le comité des fêtes de Mézières, mis « en sommeil » depuis quelques années, il ne manque que VOUS.

Afin de proposer une rencontre au premier semestre 2022, vous pouvez dès à présent manifester votre intérêt :

02 43 20 52 61 ou mairie.mezieres274@orange.fr

Construire ensemble

Comice



Mézières est sollicitée par le comité cantonal du comice. Notre commune se distingue pour être une des deux seules à n'avoir jamais accueilli cette manifestation depuis que le comice est devenu itinérant, en 1990. Si des personnes pensent que les méziérois sont aussi capables que les autres habitants du canton de se relever les manches, une réunion pourra être organisée en présence du bureau cantonal en mai/juin 2022. Manifestez-vous :

02 43 20 52 61 ou mairie.mezieres274@orange.fr

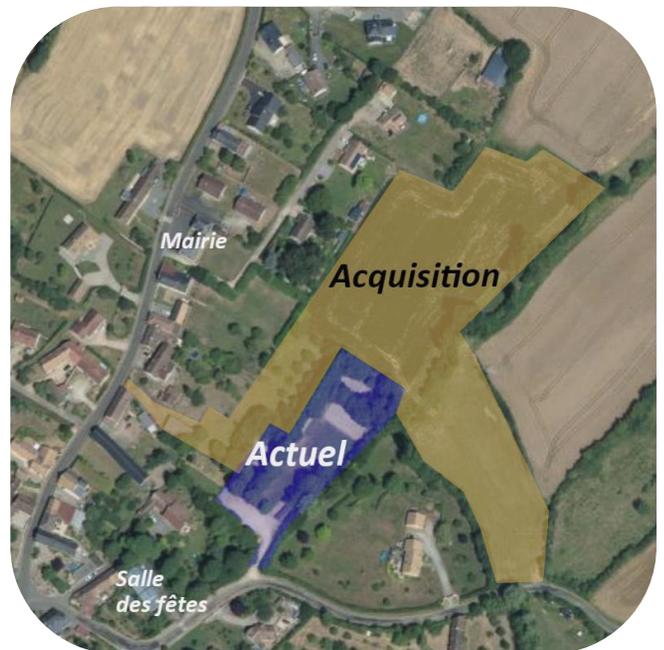
Terrain de loisirs

Il y a près d'un an, la municipalité a souhaité présenter à mesdames Taboy tout l'intérêt qu'elle portait aux terrains contigus à l'actuel terrain de loisirs, constituant l'opportunité de l'agrandir et le développer.

Ghislaine, Lucette et Nadine, filles de Robert Taboy – ancien maire –, ont été sensibles au projet qui s'inscrit dans la continuité de l'action de leur père pour la commune.

Cette acquisition devra permettre, dans les années à venir, de :

- Désenclaver ce terrain, actuellement en impasse et donc peu propice au passage des usagers ; un accès sera créé sur la route de St-Jean, côté Id St-Chéron, et sur la route de Beaumont. Ces accès en feront un « carrefour » de cheminements piétons dans le bourg ;
- Permettre par la suite un aménagement du terrain de loisir, actuellement dépourvu de tout jeu pour enfants et de tout équipement d'activité physique ;
- Entretenir le ruisseau qui traverse les parcelles acquises, dans le cadre de la lutte contre les inondations qui touchent le bourg et pour la préservation de la biodiversité du cours d'eau ;
- D'aménager un hangar ouvert, situé sur une des parcelles acquises, à priori pour y créer un hangar communal fermé (le matériel communal est actuellement dispersé sur 6 sites).

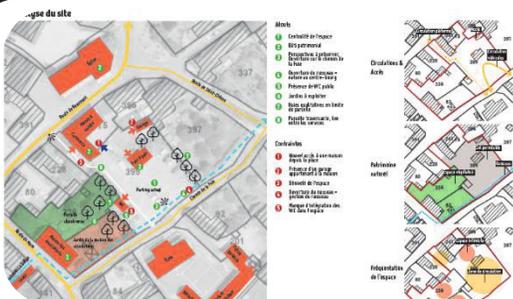


Afin de compléter cette approche et préparer le projet (usage des espaces, besoins, idées d'aménagements, choix techniques et financiers, etc.), tous les habitants peuvent apporter leur contribution.

Ainsi des **réunions de travail ouvertes à tous** (tous âges !) sont programmées :

→ À la salle des fêtes → vendredi 21 janvier à 20h → samedi 26 février à 10h

CAUE



Comme indiqué dans le bulletin de juin 2021, la municipalité a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe afin de l'accompagner dans le diagnostic de début de mandat, et l'aiguiller vers des pistes de travail. Sécurité, mobilité douce, esthétique des espaces publics, gestion des eaux, aménagement du terrain de loisirs, ces pistes sont très nombreuses et les chantiers potentiels titanesques.

La municipalité s'appuiera sur ces conclusions du CAUE, **que vous pouvez retrouver en mairie et sur le site internet.**

Environnement

Stop aux lingettes !

L'usage de lingettes est devenu un réflexe pour un grand nombre de consommateurs. Certaines sont présentées comme « biodégradables ». Toutefois, du fait de leur composition complexe (fibres textiles imbibées de produits chimiques), elles n'ont pas le temps de se décomposer entre les toilettes et le poste de refoulement.

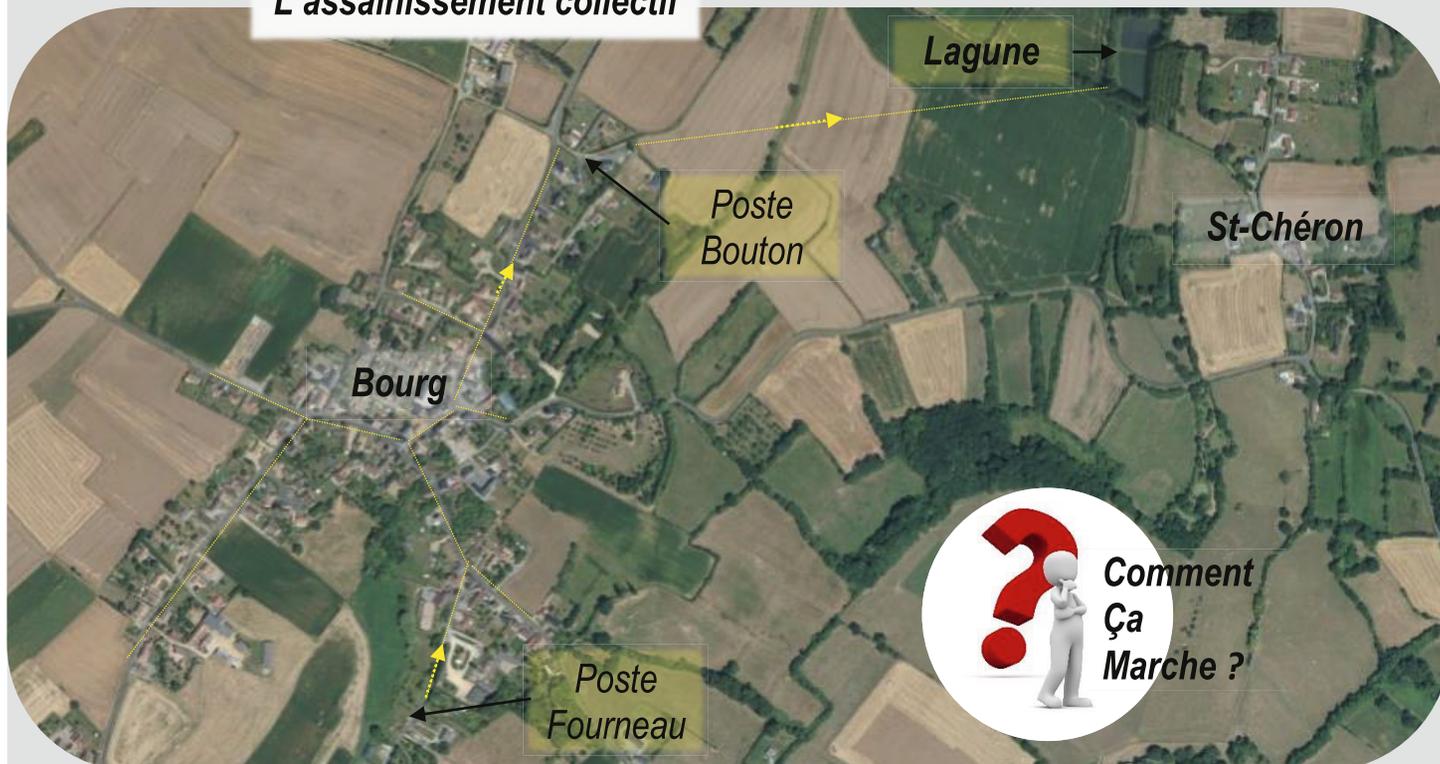


Les lingettes sont donc considérées comme des déchets solides. Les déchets et les dégâts qu'elles occasionnent sont énormes : obstruction des canalisations et destruction des pompes de relevage. Elles doivent être jetées uniquement dans une poubelle. Seul le papier de toilette est destiné à être jeté dans les toilettes !

Plusieurs milliers d'euros d'entretien et de dégâts par an, facturés à tous les usagers raccordés !

- **Lagune** - L'épuration par lagunage est réalisée grâce à un équilibre biologique. Les matières en suspension dans l'eau brute décantent dans le bassin de tête. Ensuite des bactéries assimilent la pollution dissoute. L'oxygène nécessaire à ce processus est fourni grâce à la surface étendue et la faible profondeur de la lagune. Les macrodéchets issus de l'assimilation décantent à leur tour... L'ensemble de ces phénomènes apparaît dans deux bassins en série. L'eau traitée est reversée dans le ruisseau.

L'assainissement collectif



- Deux postes de relevage permettent d'acheminer les eaux usées des bâtiments raccordés, vers la lagune :
 - ✓ **Poste du bouton** - Il relève les eaux usées du bourg à l'aide de pompes de relevage, car le réseau du bourg est trop bas pour que les eaux s'écoulent jusqu'à la lagune par gravité.
 - ✓ **Poste du fourneau** – De la même manière, il relève les eaux du réseau de la rue du Fourneau. Réalisée en 2018, cette extension du réseau collectif avec son poste de refoulement ont permis de raccorder 13 habitations supplémentaires, pour un coût d'environ 117 000 €HT.

Environnement

Paysage, patrimoine, écologie, environnement, qualité de la vie, ces mots et bien d'autres sont les termes d'une actualité.

Regardons ensemble notre charmant village , pas besoin pour cela de clichés photographiques, Mézières a la chance de posséder une zone rurale des plus plaisantes, prairies vallonnées, bocage malheureusement en voie de disparition, forêts, vieux chemins, hameau groupé autour de son clocher où se mêlent toits de tuiles et d'ardoises ...

Bien des habitants des villes envient la chance que nous avons de vivre dans un décor qui loin d'être paradisiaque reste quand même un des plus naturels.

L'homme moderne vit d'une manière artificielle dans des villes devenues inhumaines. Le plus clair de son temps est passé dans des appartements, des bureaux ou des ateliers loin de tout élément naturel.

Le bruit, l'agitation, les multiples agressions de la vie collective usent peu à peu des nerfs que les soucis achèvent de ruiner.

Par réaction, l'homme profite de chaque instant de liberté pour retrouver des conditions plus normales, plus proches de la nature. Les citadins n'hésitent pas à passer des heures sur des routes pour profiter d'un coin de forêt, de la beauté d'un paysage ou d'un méandre de rivière, loin des villes et de leurs bruits.

On comprend dès lors l'importance que revêt la préservation de la nature (les paysages, la faune et la flore, les petits oiseaux, les fleurs) et la préservation de l'habitat car si l'homme aime visiter les cathédrales et les palais, il sait aussi admirer les sites et les paysages.

Prenons conscience de l'importance de l'environnement :
dans ses aspects bénéfiques à préserver (air pur, eau pure, silence, aliments sains, arbres qui jouent un rôle non négligeable dans la dépollution atmosphérique) ;
dans ses aspects maléfiques à combattre : pollution, destruction de la nature, bruits, laideur.

La conservation de la nature doit être défendue par d'autres arguments que la raison et notre intérêt immédiat, la nature ne doit pas uniquement être préservée parce qu'elle est la meilleure sauvegarde de l'humanité mais parce qu'elle est belle !

*Extrait du bulletin municipal de Mézières-sous-Lavardin, de janvier 1985.
À retrouver en intégralité sur le site internet.*

Ouverture de classe !

La rentrée 2021 fut celle de 7 classes au lieu de 6 au RPI de la Longuève !

Les effectifs augmentant et la répartition selon les niveaux étant contrainte par l'Éducation Nationale, certaines classes étaient relativement chargées l'an passé. En toute logique, une classe (un poste d'enseignant) supplémentaire a donc été créé, alors que dans le même temps d'autres ont fermé sur le territoire intercommunal, faute d'effectifs suffisants.

Sur proposition de la municipalité et au regard des locaux des autres sites, cette 7^e classe a été localisée à Mézières. La commune héberge ainsi à présent trois classes (CE1-CE2 / CM1 / CM1-CM2), totalisant 62 élèves sur les 148 que compte le RPI*.

Des investissements et aménagements ont été nécessaires : amenée d'internet, acquisition d'un 3^e vidéo projecteur et installation fixe dans la 3^e classe, acquisition de mobilier complémentaire, ...

Bienvenue à Blandine Morlot-Nicolas



* **Les regroupements pédagogiques intercommunaux** sont soit concentrés (l'ensemble des élèves des communes concernées est scolarisé dans l'école d'une des communes), soit dispersés (chaque école réunit les élèves de plusieurs communes, par niveau).

Le RPI de la Longuève est un RPI dispersé : Mézières / Vernie / Neuvillalais.



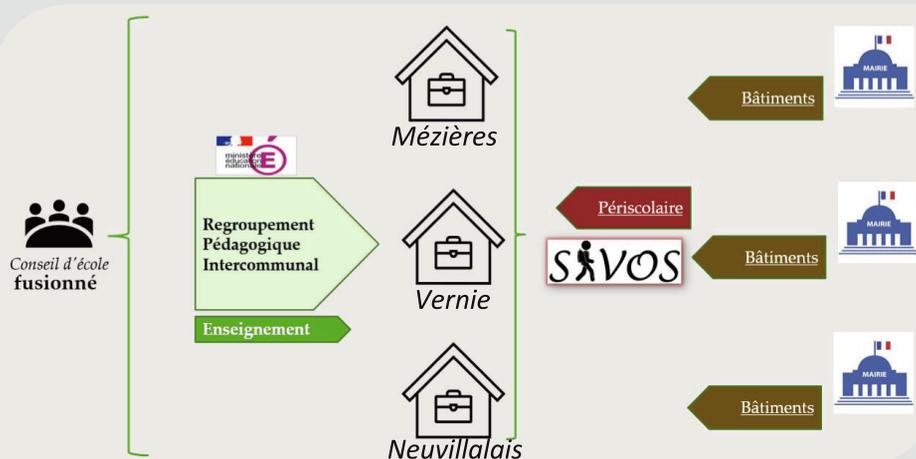
L'éducation nationale est chargée de l'enseignement. Elle forme, affecte, suit et rémunère les enseignants qui sont des fonctionnaires qui dépendent du ministère de l'éducation (fonction publique d'État).

Mais les autres charges sont réparties selon les modalités ci-après :

- Chaque commune a en charge les travaux d'investissement et de menues réparations dans ses bâtiments, la charge du mobilier dont le matériel informatique mais aussi la charge de l'électricité, du chauffage, etc.
- Le SIVOS, **syndicat intercommunal à vocation scolaire**, est un établissement public de coopération intercommunal créé en 1975 à l'initiative des 3 communes concernées par le RPI, et auquel elles prennent part et contribuent financièrement, en fonction du nombre d'élèves scolarisés. En 2021, le coût par enfant pour chaque commune était de 966 €. Le conseil syndical est composé ici de 3 élus de chaque commune, désignés par les conseils municipaux.

Les communes ont délégué au SIVOS la gestion périscolaire (garderie, cantine) mais aussi l'acquisition des fournitures scolaires, ou encore le matériel et les prestations de nettoyage des locaux.

➤ *Le SIVOS compte 11 agents, la présidente du SIVOS est Lucie Pousset, 2^e adjointe de Mézières.*



- Les parents d'élèves sont représentés au sein du conseil d'école, où ils peuvent s'exprimer dans le cadre fixé par le Code de l'éducation.
- L'association « 2000 pattes » est une association de parents d'élèves dont l'objet est de financer des activités périscolaires. N'hésitez pas à participer à leurs animations !

Carnet de Méziérois

Décès

- ❖ Simone Micault décédée le 18 avril
- ❖ François Cotereau décédé le 19 novembre

Mariages

- Linda Goisbault et Florent Poirier, mariés le 17 juillet
- Angélique Mahrez et Xavier Clavier, mariés le 7 août

PACS

- Charline Drouet et Sylvain Blot, pacsés le 15 avril
- Flora Roboam et Émilien Angé, pacsés le 22 mai

Naissances

- Lison Costes, née le 31 mars
- Marceau Bourdin, né le 10 mai
- Édén Jolly, né le 12 juin
- Axel Ferrand Temam, né le 22 septembre
- Et **3** autres naissances (sans souhait de publication)

À vos agendas !

Les prochaines collectes de sang en 2022 :

Sillé-le-Guillaume :

- Vendredi 28 janvier
- Lundi 11 avril
- Lundi 18 juillet
- Jeudi 22 septembre
- Mercredi 23 novembre
- > de 15h30 à 19h
- Centre Culturel Maurice Termeau

Conlie :

- Vendredi 18 mars
- Mercredi 8 juin
- Vendredi 2 septembre
- Jeudi 29 décembre
- > de 15h à 19h
- Salle des fêtes

Prenez RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

En collecte, le pass sanitaire n'est pas nécessaire. Toutes les mesures sont mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus. Les donateurs sont invités à bien respecter l'ensemble de ces mesures, et en particulier la distanciation entre 2 personnes : c'est aussi important que le don !

Les Sens Ciel

Bar - Snack - Épicerie

- ✓ Bar
- ✓ Petite restauration
Plat du jour
- ✓ Épicerie
- ✓ Dépôt de pain
- ✓ Relais colis

- Lundi : / /
- Mardi : 7h30-14h 16h-19h30
- Mercredi : 7h30-14h 16h-19h30
- Jeudi : 7h30-14h 16h-19h30
- Vendredi : 7h30-14h 16h-19h30*
- Samedi : 7h30-14h 16h-19h30*
- Dimanche : 8h30-13h /

*(modifiable si animation)

Produits de Mézières

Miel de Fleurs
Miel de printemps
Daniel Lacombe

Livres jeunesse
Christian Poslaniec

Infusions – sirops - cuisine
Plantes aromatiques et médicinales
Mélisse et pimprenelle

...de Neuvillalais

Fruits et légumes bio
Jardins de Nicolas

Produits laitiers
Ferme de Vignolles

...de St-Jean-d'Assé

Confitures et gelées
Les petits pots de Christine



/Les-Sens-Ciel-Mézières-sous-Lavardin

02 43 46 11 59

07 77 46 11 59



Retrait et dépôt

Vos rendez-vous

- ✓ **Réunions terrain de loisirs** : → salle des fêtes → vendredi 21 janvier à 20h → samedi 26 février à 10h
- ✓ **Café bla-bla**, les élus répondent à vos interrogations sur le fonctionnement et les projets communaux :
→ Au commerce → dimanche 30 janvier → samedi 5 mars → de 9h à 12h,
- **Ludothèque Coquille de bois – emprunt de jeux**, tous les vendredis de 16h à 18h, 1 place de la Liberté
www.coquille-de-bois.fr / association@coquille-de-bois.fr
- **Aînés ruraux – jeux de cartes**, tous les 3^e mercredi à 14h, salle des fêtes.
renard.lemee-72@orange.fr
- **La Hérissonne - Yoga, self-défense, ateliers théâtre, danse singulière, ...**
frederique_sautard@orange.fr / www.facebook.com/sacreencorps
- **Jardin des prés verts – ateliers et animations les mercredis et vacances**
lejardindespresverts@gmail.com / www.facebook.com/lejardindespresverts

ASSOCIATIF